



# Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

## Niveau 4 Apprentissage

### Objectifs professionnels de la formation :

- Organiser le travail dans une logique de chantier
- Intervenir sur le végétal (connaître les végétaux, soins appropriés,)
- Utiliser et entretenir le matériel (tracteur, mini-pelle, chargeurs,)
- Intervenir sur l'espace paysager
- Calculer et suivre les coûts d'un chantier
- Animer une équipe et communiquer
- S'adapter aux enjeux professionnels particuliers

### Programme :

Modules généraux : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysage

- Identification des caractéristiques et des principaux mécanismes à l'œuvre dans les écosystèmes
- Évaluation des impacts des pratiques d'aménagement paysager sur les écosystèmes
- Contextualisation de l'activité professionnelle de l'aménagement paysager
- Construction d'une position professionnelle

Modules techniques et professionnels :

- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement (préparer et coordonner le travail sur un chantier)
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux (travaux de taille, de protection des végétaux et d'amélioration des sols)
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux (travaux de plantation, de végétalisation par semis)
- Mettre en place des infrastructures (murets, clôtures, voies de circulation, terrasses...) S'adapter à des enjeux professionnels particuliers en fonction du contexte régional

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Les OPCO financent l'équipement numérique des apprentis (secteur privé).
- Nos salles sont équipées de vidéo projecteur et d'Apple TV.
- Les formateurs sont équipés d'Ipad et d'ordinateurs portables afin d'innover dans leurs séquences pédagogiques.
- Utilisation et valorisation du parc paysager de 10 ha et des ateliers techniques.
- Visites de fournisseurs et chantiers
- Apprentissage par problème
- Projets sur thématiques
- Travaux de groupe

### Débouchés et poursuite d'études :

#### Débouchés professionnels :

Après l'obtention du BP Aménagements Paysagers, l'insertion directe à l'emploi est possible dans une entreprise privée spécialisée dans les espaces verts ou dans les villes et autres organismes publics possédant un service espaces verts.



### Poursuite d'études :

- CS arborsite élagueur
- CS Constructions paysagères
- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

### Evaluation :

Unités capitalisables (UC) en cours de formation

### Conditions d'admission :

Justifier :

- D'un diplôme ou Titre inscrit au RNCP de niveau 5 ou d'un niveau supérieur
- Maîtriser les savoirs de base (parler, lire et écrire et compter en français)

### Durée de la formation :

2 ans

### Délai d'accès :

Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

### Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

### Tarifs de la formation :

Pour 12 mois : 7 900 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA.  
Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.



Moyennes issues de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année 2022-2023